Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 035-213500143-20260519-D26_067-DE

BAIS

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/05/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
23	22	23

Vote
A l'unanimité Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2026, le 19 Mai à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de Bais s'est réuni à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame CLOUET Nathalie, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13/05/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13/05/2026.

Présents : Mme CLOUET Nathalie, Maire, Mmes : AMET Patricia, CHEDEMAIL Vanessa, GARDAN Emma, GAUVRIT Molly, HAIGRON Amandine, HEINRY Manuella, LE CASTREC Marine, LEVACHER Martine, MARECHAL Fanny, MARION Carina, MM : BOURMALO Romuald, GILBERT Loïc, GLINCHE Eric, GUYON Django, HOGREL Olivier, MALVAUT Frédéric, PONDAVEN Loïc, POTTIER Christian, SEBILLET Sébastien, TIRIAU Jean-Hugues, VALOTAIRE Denis

Absent(s) ayant donné procuration : Mme MOREL Patricia à Mme LEVACHER Martine

A été nommé(e) secrétaire : M. GLINCHE Eric

26-067 – Lotissement des Pommettes - Cession du lot n°20

Vu la délibération n°23-083 du 12 décembre 2023 fixant le prix de vente des lots du lotissement "Les Pommettes" ;
Vu le courrier de réservation en date du 6 mai 2026 de Madame Priska DROUILLE pour l'acquisition du lot n°20 du lotissement "les Pommettes" ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré décide :

- De vendre le lot 20 - 406 m² - sis 16 rue du Pressoir, au prix de vente de 44 660 € TTC à Madame Priska DROUILLE ;

- D'autoriser Madame le Maire à signer le compromis de vente et l'acte de vente à recevoir par Maître Nadège Kretz-Faucheux, Notaire à Louvigné de Bais ;

- D'inscrire la recette correspondante au budget Lotissement Les Pommettes.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 20/05/2026

Le Maire
Nathalie CLOUET

MAIRIE DE BAIS
ILLE-ET-VILAINE

Secrétaire de séance
M. GLINCHE Eric